

Reçue le 4 août 2017 à sa demande l'intersyndicale du département a été informée par le directeur départemental de son orientation concernant l'Adaptation des Structures du Réseau ( ASR 2018 ) :

- Suspension de l'opération de fusion Trie sur Baise-Castelnau Magnoac ;
- Maintien de la suppression de la trésorerie d'Ossun ;
- Maintien du transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes.

Lors de cette audience, le directeur n'hésita pas à user des attaques personnelles et à « dénigrer » les expressions des élus locaux par voie de délibération, le voeu du conseil départemental demandant le maintien en l'état du SIE de Lannemezan étant particulièrement visé. A noter cependant que ce sont bien les 23 délibérations votées par les communes de l'ancien canton de Trie et déposées en Préfecture qui auront « sensibilisées » la représentante de l'Etat sur la volonté des élus du secteur des « coteaux ».

### **Plus que jamais, l'intersyndicale va continuer à agir :**

En impliquant la population par la signature d'une [pétition pour demander le maintien du SIE](#) de pleine compétence, en saisissant l'ensemble des communes du secteur, en rencontrant les professionnels ( chambre des métiers..), et en s'adressant aux véritables décideurs sur ce dossier ( direction générale et Ministres ).

### **Et bien entendu, la mobilisation des agents sera, comme toujours, nécessaire.**

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [Infos / actions](#)

[Mobilisations 2017](#)

[ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [-A](#)
- [+A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---